

Montréal, ville verte – un modèle pour l'Amérique du Nord

Pierre Bourque

Ingénieur horticole de Vilvorde - Ancien directeur du Jardin botanique et ancien Maire de Montréal.

« Il faut se hâter de découper sur notre île avant qu'il ne soit trop tard, les larges espaces dont nous avons besoin pour planter nos jardins dans un cadre approprié. » Marie-Victorin, 1931.

« Rien n'évoque mieux qu'un jardin l'idée de paradis perdu. » Jacques Dufresne, 1989.

1. MONTRÉAL, UNE ÎLE VERTE AU CŒUR DU SAINT-LAURENT

1.1. Historique : le paysage du Saint-Laurent

Né de l'océan froid et glacial de l'Atlantique, le Saint-Laurent forme dans son estuaire, une mer intérieure de 80 kilomètres de largeur délimitée, du côté nord, par une série de fjords, de rivières et de montagnes inhospitalières et, au sud, par une succession d'îles, de formations rocheuses et de plaines propices à la culture et à l'homme.

À l'île aux Coudres et dans le très beau comté de Charlevoix sur la rive nord, la longue cohabitation du Saint-Laurent, de l'homme québécois et de la nature sauvage, a mérité à ce coin de pays la reconnaissance de l'Unesco à titre de patrimoine universel de l'humanité.

Le Saint-Laurent devient fleuve à la hauteur de l'île d'Orléans et de Québec où il frappe de plein fouet le Cap Diamant, y perdant à la fois son impétuosité et son caractère marin ; il s'apprivoise doucement et laisse deviner sur ses rives la présence des premières érablières, même si les Laurentides lui rappellent au nord la proximité de la forêt boréale.

Dans sa descente vers Montréal, en passant par Trois-Rivières et les nombreuses îles qui l'habitent, le fleuve s'adoucit et irrigue de ses eaux riches et de ses affluents les terres agricoles qu'il baigne.

Puis, à 1000 kilomètres de la mer, il atteint l'archipel d'Hochelega, composé d'un chapelet d'îles dont la plus grande, Montréal, de 50 kilomètres de longueur, est marquée en son centre par une colline baptisée « Mont-Royal ».

Au Sud, c'est la plaine à perte de vue, interrompue par la présence indolente de sept collines montérégiennes, soeurs du Mont-Royal.

C'est le pays des grands arbres feuillus, de la forêt décidue ; le paysage est devenu champêtre, les plaines de débordement ont donné naissance à des marécages peuplés de sauvagines ou à une multitude de terres agricoles dominées par la silhouette familière de l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*) ; les berges sont protégées des fluctuations saisonnières du fleuve et des mouvements de glace par d'énormes saules noirs (*Salix nigra*) au port pleureur, par des peupliers géants de Caroline (*Populus deltoides*) et des frênes rouges (*Fraxinus pennsylvanica*) ; suivent, vers l'intérieur des terres, les peuplements denses d'érables argentés (*Acer saccharinum*) à la croissance rapide sur les sols humides et d'érables à sucre (*Acer saccharum*) sur les terres mieux drainées.

À ces derniers sont mêlés les caryers (*Carya ovata* et *C. cordiformis*), les tilleuls (*Tilia americana*), les micocouliers (*Celtis occidentalis*), les ostryers de Virginie (*Ostrya virginiana*). En altitude, sur les terres sèches et sablonneuses comme sur le Mont-Royal croissent de magnifiques formations de chênes rouges (*Quercus rubra*).

La forêt appelée ici érablière à caryer couvre tout le sud-ouest du Québec et se prolonge vers l'Ontario et les États-Unis ; le climat est tempéré et c'est dans cet habitat que se sont établis les hommes, le commerce et cette grande métropole qu'est devenue Montréal.

Au Nord, on trouve le tapis vert des Laurentides avec sa forêt mixte de feuillus et de conifères, puis sa forêt d'épicéas (*Picea glauca* et *P. mariana*), l'une des plus vastes au monde. Au Sud, la chaîne montagneuse des Appalaches abrite une forêt mixte plus généreuse où poussent en abondance des chênes (*Quercus alba* et *Q. rubra*) et des pins (*Pinus strobus* et *P. resinosa*), ainsi que la forêt boréale dans les parties hautes.

1.2. Montréal : la ville moderne. Les blessures de l'industrialisation, 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

La nécessaire recherche de l'harmonie ou la sauvegarde de la ville. Colonisée successivement par les Français et les Anglais, Montréal fut le berceau et le point de départ de la conquête des Grands Lacs et de l'Ouest canadien ou américain.

Au fil des années et sous les assauts répétés de la colonisation puis de l'industrialisation, les riches érablières se sont transformées en terres agricoles puis en zones résidentielles, industrielles ou commerciales.

Modeste enceinte entourée de forteresses au 18^{ème} siècle, Montréal s'étend aujourd'hui sur l'ensemble de l'île qui porte son nom.

La ville s'est développée à l'américaine, ponctuée par les larges avenues longitudinales, elles-mêmes traversées par d'innombrables boulevards et rues perpendiculaires.

Sa personnalité marquée par son fleuve, l'île Sainte-Hélène, sise en face d'elle, et par la masse verte du Mont-Royal, en son centre, a été préservée au fil des siècles.

Les premiers espaces publics et d'ornementation furent les marchés, puis les squares situés principalement dans la partie centrale et commerçante. Il a fallu attendre à la fin du 19^{ème} siècle pour voir apparaître dans le cœur ouvrier de Montréal le parc Lafontaine, premier grand parc aménagé à même une ancienne ferme. Puis, en 1930, plus à l'est, s'est développé le vaste complexe du parc Maisonneuve et du Jardin botanique.

Les années 1950 virent la création, dans le sud-ouest de Montréal, du parc Angrignon et l'aménagement d'une multitude de parcs de quartiers à vocation surtout récréative. Ce n'est que vers la fin des années 70 que s'établissent des politiques de conservation et de préservation des espaces naturels, que prend vie le réseau des grands parcs régionaux et que l'on parle enfin de la sauvegarde des berges, des îles et des habitats fauniques.

2. LES GRANDS PARCS

2.1. Un symbole et un patrimoine : le Mont-Royal

Avec ses 200 hectares de forêt au cœur de la ville, le parc du Mont-Royal fait le lien entre le fleuve et l'orgueilleuse muraille des gratte-ciel qui peuplent le centre-ville. Entouré de quartiers cossus, d'universités et de centres hospitaliers, le Mont-Royal offre annuellement à ses deux millions de visiteurs une oasis de nature d'une qualité exceptionnelle.

Promenade à pied, pique-nique, randonnées cyclistes, patinage, luge : les activités libres dominant. Plusieurs kilomètres de sentiers laissent découvrir la densité des forêts d'érables à sucre ou la luminosité de la chénaie boréale. Des falaises abruptes aux prairies

verdoyantes et invitantes, les paysages se succèdent pour le plaisir de tous. L'interprétation est à l'honneur, qu'il s'agisse de la botanique, de l'histoire, de la géologie ou de l'ornithologie.

2.2. Des îles magiques : Sainte-Hélène, Notre-Dame et le parc floral

Située en face de Montréal, dans le Saint-Laurent, l'île Sainte-Hélène a été depuis toujours le terrain de jeux préféré des francophones de l'est de Montréal ; on y venait en bateau pour pique-niquer et s'y baigner, puis en autobus, en automobile et en métro. Magnifique forêt naturelle d'érables à sucre (*Acer saccharum*), l'île se signalait par la présence d'importantes populations d'ormes d'Amérique (*Ulmus americana*) et de micocouliers occidentaux (*Celtis occidentalis*) ; l'aménagement de plaines de jeux ajouté aux effets dévastateurs de la maladie hollandaise de l'orme au cours des années 1950-1970 ont décimé dangereusement le couvert végétal de l'île et porté atteinte à sa beauté naturelle.

En 1967, la Ville décidait d'y recevoir l'Exposition universelle et créait artificiellement à ses côtés l'île Notre-Dame d'une superficie analogue.

Trente ans après cet événement majeur pour Montréal, les îles reviennent à leur vocation première d'espaces verts voués à la détente, la récréation et la culture. De vastes étangs ponctuent l'île Notre-Dame. La personnalité de cette dernière est aussi dessinée par le magnifique parc floral créé en 1980, à l'occasion des Floralies internationales, avec sa série de jardins entrecoupés de canaux. L'île Sainte-Hélène, quant à elle, retrouve un nouveau souffle et pousse vers l'ouest les limites de sa forêt.

2.3. Un cœur et une conscience : le Jardin botanique et le parc Maisonneuve

Créé en 1931 par le Frère Marie-Victorin, scientifique canadien-français, le Jardin botanique et son voisin immédiat, le parc Maisonneuve, couvrent dans l'est de Montréal une superficie de 160 hectares.

Lieu de rencontre de l'homme québécois avec les traditions européennes, américaines et asiatiques reliées à la nature, le Jardin botanique est au cœur de la pensée verte à Montréal. C'est ici que l'on a apprivoisé et cultivé les arbres et les plantes du Québec et que l'on a introduit d'Europe et d'ailleurs les arbres et arbustes ornementaux qui ont essaimé par la suite à travers la ville.

C'est aussi au Jardin botanique que se sont rencontrés, confrontés puis influencés divers groupes de professionnels, des botanistes et des écologistes axés sur l'interprétation et la conservation, jusqu'aux agronomes, aux horticulteurs et aux ingénieurs

forestiers orientés vers l'introduction, la sélection, la culture et l'entretien des plantes, en passant par les architectes de paysage dont la formation est nourrie par les premiers comme par les seconds.

Le Jardin botanique est un vaste complexe culturel, éducatif, scientifique sur le monde des plantes. Il est fréquenté annuellement par près de deux millions de visiteurs.

Ses collections totalisent plus de 25000 espèces et variétés de plantes. Elles sont réparties dans dix grandes serres d'exposition, une trentaine de serres de service et dans une dizaine de jardins soigneusement paysagés. Plantes tropicales ou indigènes, fleurs de la toundra ou des déserts, arbustes, plantes ornementales, médicinales et économiques, le patrimoine végétal du Jardin s'agrandit d'année en année et lui permet d'étendre son influence et son rayonnement sur les plans québécois, canadien et international tout en demeurant en communication dynamique avec les besoins exprimés par la société montréalaise.

Qu'il s'agisse d'horticulture ornementale ou environnementale, le personnel du Jardin botanique collabore avec plusieurs organismes publics, parapublics ou privés tout en ne négligeant pas son action déterminante dans l'aménagement et l'embellissement de Montréal.

Au fil des années, un complexe de serres de plus d'un hectare, une pépinière ultramoderne de 100 hectares et des laboratoires de biotechnologie sont venus se greffer aux équipements existants, ouvrant de nouvelles perspectives à son action.

Le Jardin botanique est donc un intervenant majeur dans la résolution des problèmes environnementaux à Montréal et ses réalisations devraient inspirer d'autres jardins botaniques ou services des espaces verts.

2.4. Les grands parcs urbains : les parcs Lafontaine, Jarry, Angrignon

En plus des trois grands parcs déjà énumérés, Montréal compte trois autres grands espaces verts de plus de 50 hectares. Il s'agit du parc Lafontaine, aménagé au début du siècle à partir d'une ancienne ferme. Ce grand parc, qui dessert une large population de l'est du centre-ville, connaît actuellement une renaissance qui verra augmenter ses surfaces vertes et boisées tout en demeurant largement accessibles à des activités récréatives, sportives et culturelles.

Lieu de rassemblement et de détente, le parc Lafontaine s'apparente au jardin du Luxembourg de Paris par sa vocation sociale et urbaine. C'est ici qu'on érigea, à l'ombre des érables argentés (*Acer saccharinum*), un monument en hommage à Félix Leclerc, le plus célèbre des chansonniers québécois.

Situé dans le centre-nord de la ville, dans une zone densément peuplée, le parc Jarry couvre une

superficie égale à celle du parc Lafontaine. Enfin, le parc Angrignon, aménagé à partir des années 50, offre plus de 100 hectares de zones boisées, d'étangs et d'aires engazonnées. On y retrouve, à l'état naturel, de magnifiques spécimens de l'érable noir (*Acer nigrum*) proche parent de l'érable à sucre (*A. saccharum*).

2.5. Les berges et les îles. Les lambeaux de forêts et de prairies, les parcs de demain.

Le développement anarchique des quartiers et des villes de banlieue qui composent la mosaïque montréalaise a heureusement épargné de magnifiques reliquats du paysage naturel de l'île. Une forte pression populaire s'est manifestée à partir des années 1975 en faveur de leur préservation et de leur affectation à des fins de parcs d'interprétation, de détente ou de récréation.

Le Bois-de-Saraguay, le Bois-de-Liesse, le boisé du Cap Saint-Jacques, l'*Arboretum* Morgan du Collège MacDonald de l'Université de McGill, et le Bois-de-la-Réparation situés dans les parties nord, nord-est et nord-ouest de l'île offrent toujours la magnificence de la forêt originale par leurs futaies d'érables à sucre (*Acer saccharum*), de caryers (*Carya ovata* et *C. cordiformis*) et de hêtres à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*) s'élançant vers le ciel. Ces forêts cathédrales se tapissent en mai de chaque année de fougères géantes et d'une multitude de fleurs géophytes aux coloris des plus variés.

Privilegiés par un micro-climat favorable, ces boisés sont parmi les derniers vestiges d'un des plus riches écosystèmes de l'est de l'Amérique du Nord. Ils doivent donc être protégés.

Le Jardin botanique et plusieurs sociétés d'écologie et d'horticulture ont consacré à leur découverte et à leur reconnaissance beaucoup de temps et d'énergie jusqu'à ce que les autorités politiques les désignent comme parcs et les protègent contre toute spéculation foncière.

Il en est de même pour les berges, les îles, les ruisseaux et les habitats fauniques qui parsèment l'île de Montréal et qui sont autant d'oasis de nature dans la ville.

La protection des milieux naturels est maintenant assurée et leur aménagement tout en douceur devrait permettre aux générations montantes de jouir d'un héritage naturel remarquable.

3. LES PARCS DE QUARTIERS

Les grands poumons verts ne peuvent à eux seuls combler les besoins en espaces verts dans une ville de la taille de Montréal.

Les grands parcs sont complétés par des centaines de parcs ou espaces verts de 0,2 hectares à 30 hectares,

éclatés dans tous les quartiers de la ville. Parcs d'ornementation, places publiques, squares, parcs polyvalents à vocation sportive et récréative, la plupart de ces parcs témoignent d'une personnalité propre façonnée par l'histoire, l'architecture ou les clientèles spécifiques qu'ils desservent.

Refuge pour certains, lieu de rencontre et de socialisation pour d'autres, la mission des parcs urbains est, à Montréal comme ailleurs dans les grandes villes américaines, remise en cause ; leur fréquentation est à la baisse, les citoyens passant de plus en plus, par un étrange paradoxe, de l'insalubrité de leur résidence de banlieue à la cohue anonyme des grandes surfaces commerciales.

Les parcs doivent retrouver leur charme, leur magie ; il faut enfin en finir avec les clôtures, les surfaces minérales, les plaines monotones, les alignements d'arbres chétifs et trop distancés.

Il faut réinventer de nouveaux jeux pour les enfants, reboiser les parcs, les fleurir, y ajouter de l'eau, des fontaines, des sculptures, y créer des dénivellations ; en un mot, rendre les parcs invitants et attrayants.

Il faut, bien sûr, les rendre sécuritaires par un éclairage approprié mais encore plus par la présence régulière de citoyens qui les animent et se les approprient.

4. LES ARBRES DE RUE ... LE LIEN VERT

Les arbres sont encore plus près des citoyens ; ils partagent avec eux les rigueurs du climat, témoignent de l'extravagance et la douceur du printemps, leur apportent fraîcheur et bien-être durant les journées torrides de l'été, enflamment ou ternissent l'automne et leur servent de compagnons et de confidents durant les froides journées de l'hiver.

Humaniser une ville en y plantant des arbres, c'est améliorer la vie des citoyens en leur offrant un environnement de qualité. S'il est vrai qu'un environnement dur, minéral entraîne des comportements similaires, l'inverse devrait tous nous mobiliser.

Les quartiers recouverts d'arbres ne sont plus synonymes de quartiers riches ou bourgeois à Montréal car tous les quartiers sont maintenant pourvus d'arbres.

Longtemps limitée à quelques essences à croissance rapide comme l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), l'érable argenté (*Acer saccharinum*), l'érable de Norvège (*Acer platanoides*) et le peuplier de Caroline (*Populus deltoides*), la palette végétale comprend aujourd'hui plus de 60 espèces ou variétés adaptées aux exigences difficiles et diversifiées de l'habitat urbain.

Une politique généreuse de plantation d'arbres a été mise en place dès les années 50 suivies par l'établissement de normes rigoureuses sur la sélection des

espèces, la plantation, la taille, l'étalage et l'entretien des arbres.

Une équipe de professionnels en arboriculture sous la coordination du Jardin botanique est en place depuis de nombreuses années et tire profit des ressources exceptionnelles de la pépinière municipale et de l'*arboretum* du Jardin botanique.

Parmi les espèces les plus utilisées le long des rues de Montréal, citons : les frênes rouges et d'Amérique (*Fraxinus pennsylvanica* et *F. americana*) et leurs nombreux cultivars, les érables de Norvège (*Acer platanoides*), les érables à sucre (*Acer saccharum*), les tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata*), les févriers (*Gleditsia triacanthos*), les ormes de Sibérie (*Ulmus pumila*). S'y ajoutent, le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*), l'arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*), le noisetier de Byzance (*Corylus colurna*). Les vedettes du printemps montréalais sont sans contredit les pommetiers décoratifs (*Malus spp.*) avec leur floraison spectaculaire, devenus les arbres emblématiques de Montréal.

Les conifères sont aussi largement utilisés dans les terre-pleins et les parcs, tandis que les espèces forestières (*Betula spp.*, *Juglans spp.*, *Carpinus carolina*, *Ostrya virginiana*, *Gymnocladus dioica*, *Acer spp.*, *Alnus spp.*, etc.) ou exotiques (*Catalpa spp.*, *Phellodendron spp.*, *Aesculus spp.*, etc.) sont de plus en plus répandus dans les parcs.

5. LE BIODÔME DE MONTRÉAL, UN JARDIN APPELÉ TERRE

En 1976, à l'occasion des Jeux Olympiques, Montréal s'est doté d'un complexe sportif gigantesque comprenant un stade recouvert, des piscines et un vélodrome de 12000 m² à l'architecture futuriste où de larges poutres de béton supportent une toiture ouverte sur le ciel grâce à de multiples lanterneaux translucides.

La Ville de Montréal, avec l'aide du gouvernement du Québec, a transformé ce magnifique bâtiment en un jardin vivant illustrant quatre des principaux habitats de notre planète : une forêt tropicale de 4000 m², une forêt boréale de 2000 m², une réplique de l'estuaire du Saint-Laurent de 2000 m² et une zone polaire de 2000 m².

Première tentative de recréer dans une biosphère des paysages incorporant la faune et la flore de quatre habitats, le Biodôme se veut un hommage à la planète Terre, à sa diversité comme à sa fragilité et à sa beauté.

À la fois jardin botanique, jardin zoologique et aquarium, le Biodôme représente le jardin de demain et forme, avec le Jardin botanique et l'Insectarium de Montréal, l'un des plus importants complexes éducatifs et culturels sur la nature au monde.

6. VERS UNE VILLE VERTE, LES FACTEURS-CLÉS DE RÉUSSITE

La concertation, la sensibilisation et l'éducation

Si des ressources humaines, financières et matérielles importantes doivent être affectées par les villes à l'embellissement de leur territoire, d'autres facteurs essentiels doivent être considérés.

Les responsables des espaces verts et des parcs doivent exercer un leadership dans le développement d'une pensée verte à l'intérieur de l'appareil

municipal, en étroite concertation avec les autres intervenants municipaux (ingénieurs, urbanistes, architectes, designers, récréologues) et les associations professionnelles ou populaires.

D'importantes mesures visant à sensibiliser la population sur l'importance et le rôle des espaces verts et des arbres doivent déboucher graduellement sur des actions concrètes ayant pour but d'améliorer l'environnement physique des quartiers.

Ces actions à portée éducative seront les meilleurs gages de succès pour assurer la vitalité de nos villes à l'aube du 21^{ème} siècle.